France Services

Agence Postale Communale

10 rue des vaux marins

89420 GUILLON TERRE PLAINE

☎ 07 56 41 60 98 ou 03 86 46 90 21

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

ET

PASSEPORT

Un service supplémentaire est mis à votre disposition au sein de l'Espace France Services

(Prise de rendez-vous obligatoire)

Vous devez être présent au dépôt de la demande et au retrait du titre.

Les mineurs doivent impérativement être accompagnés de leur représentant légal.

Ce qu'il faut prévoir avant le rendez-vous :

1 – La pré-demande

Sur le site internet : https://ants.gouv

(Possibilité d'effectuer cette demande à l'Espace France Services, il vous faudra une adresse mail valide ainsi qu'un numéro de téléphone portable).

La pré-demande est valable 6 mois.

Vous devez savoir les noms, prénoms, dates et lieux de naissance de vos parents.

Ou vous pouvez vous connecter avec :

France Connect

(Possibilité d'effectuer cette demande à l'Espace France Services, il vous faudra vos identifiants et vos codes. Partenaires ci-dessous pour se connecter à France Connect :

2 – Dépôt de la demande uniquement sur rendez-vous au 07.56.41.60.98

Vous devez apporter :

- La pré-demande ANTS
- 2 photos d'identité (de moins de 6 mois) non découpées
- Ancien passeport ou ancienne carte nationale d'identité si renouvellement
- Justificatif de domicile récent de moins d'un an *

Pour les moins de 18 ans :

- Pièce d'identité originale du parent

Pièces complémentaires :

- Convention parentale ou jugement de divorce pour les mineurs en garde alternée **
- Acte de mariage pour faire apparaître « épouse » ou « époux »
- Acte de décès pour faire apparaître « veuve » ou « veuf »
- Justificatif de nationalité française : décret, déclaration d'acquisition (pour première demande)

Acte de naissance :

Acte de naissance de moins de 3 mois (copie intégrale ou extrait avec filiation) (si première demande, carte perdue ou volée)

Pour les personnes nées en France :

En mairie du lieu de naissance. Si votre commune de naissance a adhéré au dispositif du Communication Electronique des Données de l'Etat-Civil (COMEDEC), vous n'avez pas besoin de fournir votre acte de naissance.
Pour connaître les communes dématérialisées : https://passeport.ants.gouv.fr/services/villes-adherentes-a-la-dematerialisation

*** Liste des justificatifs de domicile réglementaire :**

Avis d'imposition ou taxe d'habitation de l'année ; facture d'eau, électricité, gaz ou téléphone ; assurance habitation ; quittance de loyer d'un professionnel ; attestation « titulaire de contrat » fournisseur énergie, attestation de la commune.

Si le demandeur est hébergé : attestation d'hébergement + carte nationale d'identité de l'hébergeur + facture au nom de l'hébergeur.

**** Garde alternée :**

Justificatifs de domicile et d'identité des 2 parents

3 – Prix et Validité

GRATUIT pour la première demande

GRATUIT pour le renouvellement

TIMBRE FISCAL à 25 € pour perte ou vol

Validité 10 ans

Si votre carte nationale d'identité a été délivrée avant 2014 et que vous étiez majeur au moment de la délivrance, sa durée de validité est passée de 10 à 15 ans

TIMBRE FISCAL à 86 €
pour un majeur de 18 ans et plus
Validité 10 ans

TIMBRE FISCAL à 42 €
pour un mineur entre 15 et 17 ans
Validité 5 ans

TIMBRE FISCAL à 17 €
pour un mineur entre 0 et 14 ans
Validité 5 ans

Timbre Fiscal à acheter avant le rendez-vous soit sur timbres.impots.gouv.fr ou chez un buraliste